



DETAILS POUR LA RENTREE

1. Date de rentrée

- Les classes de **Seconde** rentreront le **LUNDI 5 SEPTEMBRE à 14 h 00**. Fin des cours à 16 h.
- Les classes de **Première et Terminale** rentreront le **MARDI 6 SEPTEMBRE** à 8 h. Fin des cours à 16 h.

2. Comptabilité

Les cartes scolaires seront remises dans les classes le jour de la rentrée. **Les élèves demi-pensionnaires qui n'ont pas opté pour le prélèvement automatique devront se munir de la somme de 168,20 €** pour les élèves de Première et Terminale **et 133,60 €** pour les élèves de Seconde.

3. Informations

Il convient aux familles de signaler à l'établissement tout changement d'adresse ou n° de téléphone ainsi que de situation familiale.

La demande d'envoi des bulletins trimestriels à une adresse autre que celle du lieu de résidence de l'enfant doit se faire en début d'année par courrier au secrétariat.

4. Lycée d'Enseignement Général

Le jour de la rentrée, un chèque-livres, édité par le Conseil Régional et d'un montant de 60 € sera remis aux élèves. Il sera alors utilisé pour la location du trousseau de livres scolaires, manuels que l'APEL distribuera à la rentrée, sans démarche supplémentaire pour les parents.

EDUCATION PHYSIQUE SPORTIVE

1. Tenue sportive

- Maillot ou tee-shirt, short, chaussures légères (2 paires)
- Le survêtement et le k-way sont conseillés par temps froid et humide.

Attention : l'utilisation de la salle omnisports et de la salle de gymnastique **nécessite, pour des raisons d'hygiène et d'entretien, une 2ème paire de chaussures exclusivement réservée à cet usage.**

2. Dispenses

Elles doivent être délivrées, en double exemplaire, après avis médical. La dispense à l'année doit être renouvelée tous les trois mois.

Les élèves passant un examen et dispensés à l'année devront retirer un formulaire auprès de leur professeur d'EPS dès le début de l'année.

3. Pratique sportive

Pour des raisons de sécurité et dans l'intérêt de votre enfant, un certificat médical est désormais exigé pour la pratique sportive dans le cadre du cours d'Education Physique Sportive. Il servira également pour les élèves qui choisissent de s'inscrire à l'Association Sportive de l'établissement. **Ce certificat sera à remettre au professeur d'EPS lors du premier cours.**

4. Association sportive

Elle est organisée par l'U.G.S.E.L. (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre).

Les compétitions se déroulent le mercredi et des entraînements sont également proposés en semaine.

Elle est ouverte à tous. La licence est gratuite.

Le déjeuner du mercredi peut être pris au self avec un ticket de repas « occasionnel ».

DATES DES VACANCES

- Toussaint : du vendredi 21 octobre 2011 au jeudi 3 novembre 2011
(présence des élèves impérative les 3 et 4 novembre)
- Noël : du vendredi 16 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012
- Hiver : du vendredi 10 février 2012 au lundi 27 février 2012
- Printemps : du vendredi 6 avril 2012 au lundi 23 avril 2012
- Fin de l'année scolaire : jeudi 5 juillet 2012

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.